

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2020 à 18H**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président**Date de la convocation :** 10 septembre 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 17 septembre 2020 à 18h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Atlantique MESSAN, Jean-Michel PRIVAT, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Taya ADJIMI, Didier STURMA, Sophie DELAIGUE, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Michel COUPERIER à Patrick SAUZEDDE
Bernard VIGNAUD à Pépita RODRIGUEZ
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER
Régine BEAL à Éric BOUCOURT

Conseillers absents excusés : Jean-Éric GARRET, Georges LOPEZ**Conseiller suppléant ayant voix délibérante :** Thierry LAMBINET**Secrétaire de séance :** Pierre CONTIE

**BOULANGERIE-EPICERIE DE CELLES SUR DUROLLE
CESSION DU BIEN IMMOBILIER A LA COMMUNE DE CELLES SUR DUROLLE**

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20180215-08 du 15 février 2018 approuvant l'acte de transfert du bien immobilier de l'ancienne Communauté de communes de la Montagne Thiernoise à la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ;

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

52

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

4

Total votants :

57

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20180215-07 du 15 février 2018 donnant à bail commercial les locaux pour exercer une activité d'épicerie-boulangerie ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200917-25 du 17 septembre 2020 approuvant la nouvelle définition de l'intérêt communautaire pour les compétences obligatoires et optionnelles, effectif au 1^{er} janvier 2021.

Considérant la décision des gérants de l'épicerie-boulangerie de donner congé du bail commercial pour raison de départ en retraite ;

Considérant l'absence de repreneurs du fonds de commerce d'épicerie-boulangerie ;

Considérant l'intérêt pour la Commune de Celles-sur-Durolle de maintenir ce service de proximité répondant aux besoins des habitants du territoire ;

Considérant la volonté de la Commune de Celles-sur-Durolle de reprendre le bien immobilier en propriété et l'activité en régie en l'absence de repreneurs.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la cession des biens cadastrés section BM 493 d'une surface de 241 m² et BM 494 d'une surface de 150 m² à la Commune de CELLES SUR DUROLLE, au prix de un euro ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer l'acte de cession et tout document s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS : 57	Conseillers présents : 53	Représentés : 4	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 56	Pour : 56	Contre :	
Abstentions : 1 – Jean-Michel LAVEST			

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

